



Question relative à la recompense

Par **Danielgros**, le **25/12/2018** à **08:46**

bonjour,

Etant donne votre specialite, ma question va vous paraître simple.

Mariee depuis plus de 15 ans, nous vivions dans une maison qui m'avait été donnée en partage par mes parents

Nous étions sous le régime de la separation de biens et nous sommes en cours de divorce.

Mon mari a contracté à l'epoque un emprunt personnel auquel je n'ai pas co signe .

Avec cet emprunt il a faire des travaux dans ma maison.

Ma maison est en vente.

Question.

- comment se pose en droit la recompense ? Y a y-il obligation légale de lui rembourser son emprunt soldé depuis longtemps . Si oui.

- la maison se vend 20/100 moins chère que le prix indiqué lors du partage de mes parents. Y a t-il moins value dans le montant de cette recompense?

Vous remerciant de cet eclairage .